

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
DU MERCREDI 29 JUIN 2022 à 20H30  
A la Salle des fêtes de SAULCES-MONCLIN**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le **Mercredi 29 Juin à 20h30**

Légalement convoqué le 16/06/2022, le **Conseil de Communauté** de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Saulces-Monclin sous la Présidence de M. Bernard BLAIMONT, M. Christian BELLOY ayant été nommé secrétaire.

**SECTEUR D'ATTIGNY :**

**Présents :** PATE Cédric ; HENRIET Chantal ; MOREAU Rachida ; HABERT Hugues ; MORLET Guy ; DECLOUX Guy ; FONTAINE Xavier ; ROGER Jean – Marc ; GUERIN Jean – Luc ; DETREZ Pascal ; KUBIAK Marie – France.

**Excusé :** PAYER Emmanuel.

**Absents :** BOURGEOIS Noël ; LIEGEART Philippe ; MASSET Michaël ; FRANKART Jean.

**SECTEUR DE BOULZICOURT - FLIZE :**

**Présents :** MAUROY Pascal ; VALET Jean – Pierre ; LE CORRE Bernard ; BILLEBAUT Cédric ; THOMAS Daniel ; RUBY Bernard (suppléant de Saint Pierre sur Vence) ; BARROIS Jean ; POIRET Nicolas ; PELTIER Josette.

**Excusés :** RENARD Claude (**pouvoir** à VALET Jean – Pierre) ; LOIZON Brigitte ; ETIENNE Teddy.

**Absents :** SEREIN Aude ; DEGLAIRE Jean – Marc ; COLINET Vincent.

**SECTEUR DE CHAUMONT-PORCIEN :**

**Présents :** MALCORPS Joseph ; CAMUS Guy ; LANEAU Philippe ; VICET Catherine ; DUANT Gilles ; MALHERBE René ; PISVIN Anne – Marie (suppléante de Montmeillant) ; DOUTE Jean Pierre ; BREDY Yves ; PAMPAGNIN Philippe.

**Excusés :** LABIE Serge ; BAUDRILLARD Daniel ; RACAPE Marie-Véronique (**pouvoir** à PISVIN Anne – Marie).

**Absents :** MASSEAU Alain ; MANCEAUX Marinette ; BERTRAND Guy.

**SECTEUR DE NOVION PORCIEN :**

**Présents :** VILLET Odile ; MONCEAU Luc ; PORTIER Bernard ; LAMORLETTE Alain ; PAQUET Michel ; LANTÉNOIS Philippe ; BOCQUILLON Arnaud ; JEANNELLE Maurice ; LECOMTE Bruno ; BEAUMALE Bernard ; CANAT Marion ; AVRIL François – Pierre ; BEGAUD Didier ; DELBEE Christophe (suppléant Villers le Tourneur) ; MAUROY Josiane ; PIRSON Thierry.

**Excusés :** VUIBERT Lionel ; HAUTION François (**pouvoir** à LAMORLETTE Alain) ; MARCHAND Nadine ; LOPEZ Jérôme ; VALENTIN André.

**Absents :** CARIER Benoît ; LAMBERT Olivier ; HUBERT Brice ; DERVAUX Sébastien ; LAURENT Sébastien.

**SECTEUR D'OMONT :**

**Présents :** BERTRAND Vincent ; OUDART Anne ; BONNIN Sébastien (suppléant de Montigny sur Vence) ; HUSSON Thierry ; OUDART Jean-Marie ; PETRE Jean-Luc ; MERCIER Thierry.

**Excusés :** DELCOURT Éric ; ROUSSEAU Sébastien ; BAUDART Emmanuel (**pouvoir** à OUDART Jean – Marie).

**Absents :** CHARBONNEAUX Raoul ; IACONELLI Vincent ; TEMPLIER Nadine ; LEGROUX Alain ; BARBE Marie-France.

**SECTEUR DE SIGNY L'ABBAYE :**

**Présents :** DAMIENS Carole (suppléante de Clavy Warby) ; BLAIMONT Bernard ; POSTA Nicolas (suppléant de Jandun) ; PECHERAL Marie ; VINCENT Jacques ; DOSIERE Jean-Paul ; LESIEUR Mélanie ; PECHEUX Patrick ; MARTEAUX Jean-François.

**Excusés :** DUQUENOIS Christelle (**pouvoir** à MARTEAUX Jean - François) ; COLAS Daniel (**pouvoir** à DOSIERE Jean – Paul) ; LOMBARD Janick (**pouvoir** à PECHERAL Marie) ; MERCIER Michaël ; BOS Romain (**pouvoir** à LESIEUR Mélanie) ; DEMELY Justin ; BEURET Julien.

**Absents :** BOUQUET Michel ; JEUNIEAUX Sophie ; RENEAUX Bernard.

**SECTEUR DE TOURTERON :**

**Présents :** VALANCE Goéry ; MATHY Stéphanie ; WARZEE Thierry ; SAUCE Jean-Luc ; MAIRIEN Bernard ; BELLOY Christian ; DELETANG Benoît ; CLAUDE Michel.

**Absents :** PIERRE Dominique ; BAUMEL Marie.

**INVITEE :**

**Présents :**

TOURY Stéphanie (Conseillère aux décideurs locaux de la DDFIP) ; SPASIC Mirko (Journaliste de l'Ardennais - l'Union).

- Approbation du compte-rendu du Conseil du 7 avril 2022 à l'unanimité sans remarque,
- Quitus des décisions de la séance de Bureau des 02/05/2022 et 08/06/2022 sans remarque.
- 1 minute de silence en hommage à René CHEVALIER, Robert BOCQUILLON et Claude BADOUX

## 1) Contrat de Territoire avec le Département (2017 – 2025) : Répartition de la dotation restante

Délibération n°1 : Contrat de Territoire avec le Département (2017 – 2025) : Répartition de la dotation restante

Le Conseil valide à l'unanimité la programmation des aides suivantes sur les opérations proposées :

### Axe 1 : Economie et Emploi

#### Aménagement de Zones d'Activités

- Zone d'Activités de Faissault (tranche 2)
  - Coût actualisé : 359 000 € HT Aide actualisé : 40 430 € (soit + 25 854 €)
- Zone d'Activités de Boulzicourt (tranche 2)
  - Coût estimatif d'acquisition foncière : 115 000 € Aide : 22 000 €

#### Reconversion friche industrielle

- Acquisition et travaux ancien silo Vivescia à Poix Terron
  - Coût estimatif : 250 000 € Aide (20%) : 50 000 €
- Acquisition terrains et bâtiment anciens Transports Druart à Poix Terron
  - Coût estimatif : 685 000 € Aide 137 000 € réduite à 136 830 €

#### Développement du Tourisme

- Aménagement carrière de dressage et de démonstration chevaux ardennais au Relais de Poste de Launois sur Vence
  - Coût estimatif : 267 000 € Aide : Contrat de Territoire : 53 000 €

### Dossier axe 2 : Equipements communaux et intercommunaux

#### Equipements scolaires

- Rénovation thermique pôle scolaire de Launois sur Vence
  - Coût : 350 513 € HT Aide : 70 000 €
- Construction pôle scolaire Lucquy – Coucy
  - Coût estimatif : 2 218 575 € HT Aide : 70 000 € (au titre des Crêtes)
- Rénovation thermique pôle scolaire de Chaumont Porcien
  - Coût complémentaire : 34 831 € Aide : (25%) : 8 707 €

#### Aménagement de logement

- Neufmaison (Com. Com) aménagement complet d'une maison
  - Coût : 170 000 € HT Forfait:10 000 €
- Fraillicourt (Com. Com) aménagement complet d'un logement
  - Coût : 130 000 € HT Forfait :10 000 €
- Villers le Tourneur (commune) Rénovation thermique (fenêtres) : 45 793 € HT  
Aide (20%) : 9 159 €
- Tourteron (commune)  
Rénovation intérieure avec isolation Coût : 23 575 € HT Aide (20%) : 4 715 €

- Vaux Montreuil Rénovation d'un logement dans ancienne ferme nouvellement acquise Coût : 25 915 € Aide plafonné à 5 159 €.

#### Aménagements communaux

- Neuville Day  
Aménagement PMR du cimetière : 9 920 € HT Aide (35%) : 3 472 €
- Warnécourt  
Aménagement PMR et extension cimetière :  
- Coût : 129 149 € HT Aide (5%) : 6 007 €
- Charbogne  
Aménagement du cimetière  
- Coût : 11 579 € Aide (35%) : 4 053 €
- Montigny sur Vence  
Mise aux normes PMR mairie, église et cimetière  
- Coût : 21 560 € HT Aide (35%) : 7 546 €
- Lalobbe  
Aménagement paysager  
- Coût : 14 155 € Aide (25 %) : 3 539 €

#### Eau potable

- Syndicat des Eaux des Correaux (Singly)  
- Maillage de secours du réseau pour les 4 communes : 14 784 €  
Aide (20%) : 2 957 €

#### Voirie communale

- Launois sur Vence  
Réfection voiries et trottoirs après travaux assainissement (1<sup>ère</sup> tranche)  
- Coût : 653 000 € HT Aide : 35 000 € plafond
- Saulces Monclin  
Réfection voiries sortie du bourg, route de Monclin et pôle scolaire  
- Coût : 17 762 € HT Aide (25%) : 4 440 €
- Raillicourt  
Réfection Rue Saint Michel  
- Coût : 73 370 € HT Aide (25%) : 17 472 €
- Neufmaison  
Réfection voiries communales vers Remilly lès Pothées, Vaux Vilaine et Marlemont  
- Coût : 61 290 € HT Aide plafonné à 5 475 €
- Givry sur Aisne  
Réfection trottoirs et parking centre village  
- Coût : 36 310 € HT Aide (10%) : 3 631 €
- Bouvellemont  
Sécurisation traversée  
- Coût : 14 414 € HT Aide (35%) : 5 045 €
- Champigneul sur Vence  
Sécurisation traversée  
- Coût : 16 322 € HT Aide (25%) : 4 239 €
- Dommery  
Réfection de la rue de la Forêt  
- Coût : 9 730 € HT Aide (35%) : 3 405€
- Lucquy  
Création voirie et réseaux futur lotissement  
- Coût : 180 000 € Aide (7%) plafonnée à 12 240 €
- Jonval  
Réfection voirie et placette du village  
- Coût 61 251 € HT Aide (16%) plafonnée à 9 785 €

- Yvernaumont  
Réfection virage  
- Coût : 24 997 € HT            Aide 4 % plafonnée à 1 140 €
- Remaucourt  
Assainissement pluvial pour eau de ruissellement  
- Coût : 9 822 € HT            Aide 25 % 2 455 €

### Dossier axe 3 : Animations intercommunales

- Rencontres Nationales TEPOS : Coût : 140 000 € TTC Aide : 25 000 €
- Animations séniors 2022 : Coût : 45 675 € Aide (25%) : 11 419 €
- Animations culturelles et Fêtes des Associations 2022 : Coût : 48 500 €  
Aide (25%) : 12 125 €

## 2) Fonds de Concours aux Communes

Délibération n°2 : Fonds de concours aux communes : 1ère répartition de la dotation Pacte financier et fiscal (2022-2026)

Le Conseil valide à l'unanimité la totalité des propositions des commissions de secteur pour les attributions de fonds de concours aux communes au titre de la dotation 2022 du Pacte financier et fiscal malgré le dépassement (317 120 € de fonds sollicité sur dotation de 250 000 €).

Montant des Fonds de Concours (FDC) alloués :

#### Commission de secteur de Signy-l'Abbaye :

- DOMMERY : aménagement de voirie de la Rue du Sauvoy  
Coût : 5 320,95 € HT            FDC : 2 660 €
- THIN LE MOUTIER : création de cheminement piéton et de système de sécurité de vitesse  
Coût : 420 810,07 € HT            FDC : 35 014 €
- MARANWEZ : travaux de voirie « Rue des Dions, Savatte, Maimby »  
Coût : 13 033 € HT            FDC : 6 516,50 €
- RAILLICOURT : aménagement voirie rue Saint Michel  
Coût : 73 378 € HT            FDC : 12 889 €
- JANDUN : réfection du toit d'un bâtiment communal dit « Grange Malaisé »  
Coût : 49 323,50 € HT            FDC : 14 700 €

#### Commission de secteur d'Attigny :

- CHARBOGNE : installation d'une réserve à incendie  
Coût : 19 510 € HT            FDC : 5 744 €
- CHARBOGNE : Aménagement du cimetière  
Coût : 11 579 € HT            FDC : 3 763 €
- VAUX-CHAMPAGNE : réfection de la salle communale  
Coût : 5 447,68 € HT            FDC : 2 723,84 €

● GIVRY SUR AISNE : création de trottoirs sur la RD 983 et d'un parking à proximité de la mairie

Coût : 36 310,40€ HT      FDC : 10 893,20 €

● CHUFFILY-ROCHE : réfection de voirie après enfouissement des réseaux Rue Principal 1<sup>ère</sup> tranche

Coût : 43 735 € HT      FDC : 8 970 €

Commission de secteur d'Omont :

● POIX-TERRON : travaux de voirie route de Villers sur le Mont

Coût : 715,55 € HT      FDC : 27 357 €

● POIX-TERRON : travaux d'installation de toilettes publiques autonomes Place Pré Wagnet

Coût : 24 212 € HT      FDC : 9 872 €

● OMONT : Rénovation de la salle communale

Coût : 41 173,45 € HT      FDC : 6 368 €

● MAZERNY : Réfection du chemin des Loches et du chemin Crêtes Mouton

Coût : 28 163 € HT      FDC : 10 561 €

● LA HORGNE : Travaux de réfection de voirie Route de Singly

Coût : 56 638,90 € HT      FDC : 11 702 €

Commission de secteur de Boulzicourt :

● BOULZICOURT : changement portes d'entrée de la mairie, purges de chaussée dans diverses rues, réfection de la rue de la Lambette, réfection de trottoirs du lotissement du parc

Coût : 39 303,40 € HT      FDC : 19 651,70 €

● YVERNAUMONT : aménagement sécuritaire d'espaces de stationnement et de réduction de vitesse Rue Rogissart et Rue Basse

Coût : 38 088 € HT      FDC : 8 784 €

● WARNECOURT : Aménagement cimetière et création d'un site cinéraire

Coût : 120 149 € HT      FDC : 14 013 €

Commission de secteur de Tourteron :

● TOURTERON : aménagement du chemin reliant Tourteron à La Sabotterie

Coût : 6 010 € HT      FDC : 3 005 €

● GUINCOURT : Remplacement du chauffage et de la production d'eau chaude du logement communal

Coût : 17 000 € HT      FDC : 6 500 €

Commission de secteur de Novion-Porcien :

● VIEL SAINT REMY : Renforcement électrique pour mise en conformité

Coût : 505 € HT      FDC : 11 752.50 €

● MESMONT : Pose d'un poteau incendie sur le réseau AEP

Coût : 3 342,50 € HT      FDC : 1 671 €

● GRANDCHAMP : Extension réseau pluvial (La Croix Jeanjat)  
Coût : 444 € HT FDC : 3 722 €

● JUSTINE – HERBIGNY : construction bâtiment communal  
Coût : 855 € HT FDC : 10 927,50 €

● PUISEUX : Rafraichissement « Salle de réunion et salle de la mairie et installation PMR »  
Coût : 9 030 € HT FDC : 4 500 €

● SORCY-BAUTHEMONT : remplacement d'une partie du réseau pluviale existant  
située devant le 11 rue de la bouverie  
Coût : 4 080 € HT FDC : 2 040 €

● LA NEUVILLE LES WASIGNY : rénovation patrimoine bâti : église, mairie et lavoir  
communal  
Coût : 64 376,85 € HT FDC : 11 033 €

Commission de secteur de Chaumont-Porcien :

● DRAIZE : travaux de voirie  
Coût : 18 702,60 € HT FDC : 7 855 €

● RENNEVILLE : Aménagement d'une plateforme pour Aire de Jeux  
Coût : 17 773 € HT FDC : 5 588 €

● CHAUMONT-PORCIEN : Réparation palier église  
Coût : 597 € HT FDC : 2 798,50 €

● CHAUMONT-PORCIEN : Installation d'un colombarium et jardin du souvenir au  
cimetière  
Coût : 10 719,93 € HT FDC : 5 359,96 €

● CHAUMONT-PORCIEN : Réfection de la toiture d'un bâtiment accueillant des  
logements communaux 26 place Mairie  
Coût : 39 074 € HT FDC : 5 861 €

● CHAUMONT-PORCIEN : remplacement des portes de l'atelier communal  
Coût : 16 459,11 € HT FDC : 6 301,05 €

● LA ROMAGNE : achat de foncier + maison habitation  
Coût : 18 000 € HT FDC : 9 000 €

● DOUMELY-BEGNY : travaux d'aménagement Route d'Adon RD14  
Coût : 29 706 € HT FDC : 7 024 €

### 3) Programmation de nouvelles opérations et dispositifs d'aides

#### 3.1) Développement économique :

Délibération n°3 : Acquisition des terrains et locaux des anciens Transports Druart à Poix Terron

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Acquérir l'ensemble foncier et immobilier de 17 000 m<sup>2</sup> avec 2 bâtiments pour 675 000 €
- Déléguer au Bureau toutes les formalités relatives à l'engagement de cette opération.

Délibération n°4 : Acquisition foncière pour extension de la zone d'activité de Boulzicourt

Le Conseil décide à l'unanimité l'acquisition de la parcelle C 33 de 36 047 m<sup>2</sup> pour 93 150 €.

Délibération n°5 : Acquisition et réaménagement de l'ancien silo Vivescia à Poix-Terron pour pôle d'entreprises

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Acheter le périmètre foncier et immobilier défini ci – dessus 4 000 m<sup>2</sup> avec bâtiment de 900 m<sup>2</sup> pour 150 000 € H.T. et de prendre en charge 50% des frais de découpage de la parcelle.
- Déléguer au Bureau toutes les formalités relatives à l'engagement de cette acquisition et des travaux.

Délibération n°6 : Acquisition d'une parcelle jouxtant le pôle d'entreprises de Lucquy

Le Conseil décide à l'unanimité d'acheter 500 € la parcelle cadastrée ZP 93 située sur la commune de Novy Chevrières.

Délibération n°7 : Acquisition d'une parcelle à proximité de la voie ferrée à Attigny

Le Conseil décide à l'unanimité de l'autoriser à acheter la parcelle ZK 27 située à Attigny au prix de 2 772.50 €.

#### 3.2) Equipements sportifs d'intérêt communautaire :

Délibération n°8 : Etudes à engager pour programme salles de sports

Le Conseil décide à l'unanimité de valider l'engagement de ces études préalables à la programmation de nouvelles salles de sports d'intérêt communautaire sur les sites proposés de Boulzicourt et Saulces Monclin.

#### 3.3) Services à la Population :

Délibération n°9 : Compétence aides sociales définition de l'intérêt communautaire

Le Conseil décide à l'unanimité de modifier l'intérêt communautaire de la compétence aides sociales de la Communauté de Communes avec la définition suivante :

- Actions pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes demandeurs d'emploi notamment en partenariat avec les Missions Locales.
- Mise en place et soutien de chantiers d'insertion.
- Politique globale dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance :
  - Contrat global avec la CAF, la MSA et des autres partenaires avec animation et coordination des actions,
  - Mise en place de Relais Assistantes Maternelles et Relais Petite Enfance,
  - Soutien aux Maisons d'Assistantes Maternelles,
  - Mise en place et gestion de structures d'accueils des enfants hors temps scolaire (micro – crèche, multi - accueil, ...)
  - Actions parentalité,
  - Soutien aux Accueils Collectifs de Mineurs en gestion associative.
- Aide sociale pour limiter les coûts des services périscolaires aux familles du territoire.

Délibération n°10 : Instauration d'une aide sociale communautaire pour le périscolaire :  
 - fixation du montant,  
 - convention de mandat pour la gestion avec les collectivités concernées

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Instaurer une aide sociale communautaire pour le périscolaire à partir de la rentrée scolaire de septembre prochain d'un montant de 0,70 € par heure enfant accueilli qui réside sur le territoire de la Communauté de Communes,
- Déléguer l'attribution de cette aide sociale communautaire aux collectivités gestionnaires des services périscolaires concernées, afin qu'elle soit directement déduite de la facturation faite aux familles du territoire (simplification de la gestion administrative et financière),
- Valider la convention de mandat type à engager avec les collectivités gestionnaires qui définit les modalités de gestion de ces aides.

Délibération n°11 : Nouveau dispositif d'aide aux projets d'aménagement de Maison d'Assistantes Maternelles

Le Conseil décide de valider à l'unanimité le règlement d'aide (taux de 20 % sur dépense d'aménagement et de mobilier, plafond de l'aide 5 000 €/an, maîtrise d'ouvrage : association).

Délibération n°12 : Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « aide à la vie partagée » des séniors et personnes en situation de handicap en lien avec les béguinages

Le Conseil décide à l'unanimité de déposer un dossier de candidature à cet appel à manifestation d'intérêt pour les 5 béguinages réalisés ou programmés : à Chaumont Porcien (5 logements), Attigny (6 logements personnes âgées et 6 pour personnes en situation de handicap), Poix Terron (6 logements), Saulces Monclin (6 logements) et Signy l'Abbaye (sous réserve de son engagement).

### 3.4) Lutte contre le ruissellement :

Délibération n°13 : Nouveau dispositif de soutien aux communes pour études des programmes d'aménagement pour la lutte contre le ruissellement

Le Conseil décide à l'unanimité le règlement de partenariat et d'aide aux communes et la convention de partenariat (Etat des lieux et diagnostic réalisés sans participation de la commune, étude d'aménagement réalisé avec participation de 25% de la commune,



fonds de concours de la Communauté de Communes sur travaux du programme réalisé par la commune (50 % du reste à charge).

#### 4) Programme européen LEADER

Délibération n°14 : Orientations pour nouvelle candidature (2023 – 2027)

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Déposer la candidature de la Communauté de Communes au programme LEADER et d'assurer le portage de ce programme,
- Déléguer au Bureau la validation de la candidature finale : stratégie – plan d'actions et modalités de gouvernance afin de respecter les délais de dépôt du dossier.

#### 5) Transition énergétique

Délibération n°15 : Validation du programme d'action « Territoire Engagé Climat-Air-Énergie actant la politique climat-air-énergie de la collectivité » (- ex Cit'ergie) et demande de labellisation Territoire Engagé Climat Air Energie 3 étoiles

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Valider le plan d'actions sur les 4 prochaines années et d'y mettre les moyens nécessaires
- Autoriser de déposer le dossier de demande de labellisation de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises à la Commission Nationale du Label.

#### 6) Assainissement Non Collectif

Délibération n°16 : Retrait du SPANC du Syndicat du Sud Est

Le Conseil décide à la majorité (1 voix contre, 1 abstention), suite à l'avis favorable de 75% des communes concernées, d'engager la procédure de retrait de compétence SPANC du Syndicat d'eau et d'assainissement du Sud Est pour les 20 communes concernées de notre territoire au plus tôt à partir du 01/01/2023 conformément à l'article 7 des statuts du syndicat.

#### 7) Finances, gestion du personnel, affaires diverses

Délibération n°17 : Décision modificative n°1 BUDGET 56302 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil décide à l'unanimité la Décision Modificative suivante :

Soit :

	LIBELLE	MONTANT
D6218	MISE A DISPOSITION AGENTS	3 000 €
D6287	REMBOURSEMENT FOURNITURES	640 €
D023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	6 483 €
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 123 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R7718	REMBOURSEMENT ENERCOOP	580 €
<u>Chapitre 013</u>		
6096	TICFE 2018 A 2020	9 906 €

	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 486 €</b>
IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D2317	THIN LE MOUTIER EXTENSION RESEAUX	40 586 €
D2317	POIX TERRON REMPLACEMENT BOITE DE BRANCHEMENT	480 €
D2317	LAUNOIS SUR VENCE ETUDE DE SOL	6 500 €
D2317	RESILIATION BAIL AGRICOLE	3 417 €
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>50 983 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R45827	REDEVANCE RACCORDEMENT THIN LE MOUTIER	40 050 €
R45826	REDEVANCE RACCORDEMENT POIX TERRON	4 450 €
R021	VIREMENT DE LA SECTION D EXPLOITATION	6 483 €
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>50 983 €</b>

Délibération n°18 : Décision modificative n°1 BUDGET 56322 – ZONES D'ACTIVITES

Le Conseil décide à l'unanimité la Décision Modificative suivante :

Soit :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D6045	ACHATS D'ETUDES – PRESTATIONS DE SERVICE	19 248 €
D6015	ACQUISITION DE TERRAIN	93 150 €
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>112 398 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R042-7133	BOULZICOURT STOCK	112 398 €
	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>112 398 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R1641	EMPRUNT	112 398 €
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>112 398 €</b>
D040-3355	TRAVAUX ZA BOULZICOURT	112 398 €
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>112 398 €</b>

Délibération n°19 : Décision modificative n°1 BUDGET 56320 – BUDGET ANNEXE POLES D'ENTREPRISES

Le Conseil décide à l'unanimité la Décision Modificative suivante :

Soit :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
	<u>CHAPITRE 042</u>	
D6811	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	8 343 €
	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 343 €</b>

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
	CHAPITRE 040	
R28188	MATERIEL BOULANGERIE	8 343 €
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>8 343 €</b>

Délibération n°20 : Modification du montant des titres restaurant et de la prise en charge employeur/agent

Le Conseil décide à l'unanimité de revaloriser les titres restaurant de 5.50 € à 6.30 € (ceux-ci n'ayant pas été révisés depuis leur mise en place en 2002) compte tenu de l'augmentation du coût de la vie et la forte inflation actuelle, avec une prise en charge de la communauté de communes à 60 % de cette valeur soit 3.78€ par titre. Les 40 % restant seront à la charge des agents.

La nouvelle prestation des titres restaurant ainsi définie sera versée à tous les agents de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2022 en fonction de leur temps de travail.

### 8) Questions diverses et dossiers complémentaires

Délibération n°21 : Vente à la commune de Signy l'Abbaye des terrains de la friche SOCOTEP après démolition

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Vendre à la commune de Signy L'Abbaye à l'euro symbolique la partie du site avec le découpage proposé.
- Déléguer au Bureau toutes les formalités relatives à cette vente.

Délibération n°22 : Vente à la Baraudelle de terrains sur l'emprise de la gare d'Attigny

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Céder les terrains à l'euro symbolique pour rétablir les limites de propriété conformément aux clôtures actuelles suite à la réalisation du découpage aux frais de l'association,
- Déléguer au Bureau toutes les formalités relatives à cette vente.

Délibération n°23 : Accès des professionnels aux déchèteries : engagement opération test avec fixation des tarifs

Le Conseil décide à l'unanimité d'engager l'opération test d'accès payant pour les professionnels sur les 9 déchèteries du SICOMAR selon les modalités suivantes :

- Mise en place à compter de septembre prochain,
- Dans un premier temps seulement avec bon de dépôt signé (2 catégories de volume) sur carnet à souche (1 exemplaire remis à l'entreprise) facturation au semestre avec les redevances.
- Les tarifications des dépôts payants pour les professionnels sont en fonction des catégories de véhicule et remorque suivantes :

	Entreprises du territoire	Entreprises extérieures
Dépôt payant catégorie 1	30 €	45 €
Dépôt payant catégorie 2	40 €	60 €

Délibération n°24 : Gestion des Ordures Ménagères : instauration d'une redevance spéciale « mise à disposition de bacs ordures ménagères pour évènementiel important »

Le Conseil décide à l'unanimité la mise à disposition de bacs ordures ménagères et de tri de 360L ou 660L pour la manifestation à la demande de la commune ou de l'association avec fiche de mouvement envoyée au service facturation des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes.

- Tarification :

- Par bac pucé :
  - ⇒ Sans livraison : 660L : 12 €  
360L : 8 €
  - ⇒ Si livraison et reprise demandée 100 € pour l'ensemble des bacs demandés  
Pénalité si tri non effectué : 100 €
  
- Par bac de tri jaune :  
Gratuité sauf si livraison et reprise demandée sur site 100 €.

Délibération n°25 : Syndicat SCOT Mixte Sud Ardennes : élection d'un délégué suppléant en remplacement de Claude BADOUX décédé

Le Conseil élit à l'unanimité M. Christophe DELBEE, conseiller communautaire suppléant de la commune de Villers le Tourneur pour siéger en tant que suppléant de M. Jean – Marie OUDART au Comité Syndical du SCOT Sud Ardennes.